



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

**Convention entre la Ville de NIORT et la Communauté
d'Agglomération de NIORT pour l'entretien des espaces verts liés à
des équipements communautaires transférés situés sur la commune
de NIORT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Communauté d'Agglomération de NIORT ne dispose pas pour l'année 2000 de moyens propres pour assurer ses compétences en matière d'entretien des espaces verts liés à des équipements d'intérêt communautaire, situés sur la commune de NIORT et transférés conformément aux arrêtés le précisant. La Communauté d'Agglomération sollicite une prestation de service auprès de la Ville de NIORT pour assurer l'entretien de ces espaces verts selon les dispositions précisées à la convention annexée.

La Ville de NIORT percevra pour cette prestation une contribution financière de 600.000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser la Ville de NIORT à assurer ces prestations.
- Approuver la convention à intervenir entre la Ville de NIORT et la Communauté d'Agglomération de NIORT.
- Accepter la contribution financière de la Communauté d'Agglomération de NIORT.
- Autoriser l'Adjoint délégué à signer la convention à intervenir.

Monsieur Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD